



# Compatibilité climatique AXA Fondations collectives

(AXA Fondation Prévoyance professionnelle, AXA Fondation LPP Suisse romande, Columna Fondation collective Client Invest, Columna Fondation collective Group Invest, AXA Fondation de prévoyance Dual Invest)

## Caractérisation

Les fondations collectives AXA de la prévoyance professionnelle sont, avec un volume d'investissement dans le secteur LPP de AXA Suisse à environ CHF 36 milliards, la quatrième plus grande institution de prévoyance de Suisse (dont AXA Fondation Prévoyance professionnelle environ CHV 25 milliards, AXA Fondation LPP Suisse romande environ 4.5 milliards, Columna Fondation collective Client Invest environ 2.7 milliards, Columna Fondation collective Group Invest environ 2.5 milliards, AXA Fondation de prévoyance Dual Invest environ 0.8 milliards).

## Politique en matière de durabilité/ESG

Selon une communication d'AXA Suisse à l'Alliance climatique (avril 2020), les avoirs de toutes les fondations collectives sont investis quasi exclusivement par l'intermédiaire de l'Asset Management d'AXA Suisse – cependant, la proportion investie conformément aux normes ESG du Groupe AXA n'est pas connue. Son offre dans le secteur LPP comprend également, sous la rubrique Investir durablement: qu'est-ce que cela signifie pour nous? l'application des normes minimales ESG (Environnement, Social, Gouvernance) du Groupe international AXA. Ces standards comprennent un certain nombre d'exclusions strictes : armes controversées, tabac, huile de palme liée à la disparition de la forêt tropicale, instruments financiers basés sur des produits agricoles, et entreprises de charbon, de sables bitumineux et de schiste bitumineux (voir ci-dessous).

Au niveau mondial, le groupe AXA s'est engagé dans sa politique de durabilité structurée pour ses investissements. Il la présente de manière claire et détaillée dans la publication intitulée Responsible

Investment Policy (mars 2020). Conformément aux principes de sa Responsible Investment Policy, en plus des exclusions mentionnées ci-dessus, le Groupe AXA s'engage à intégrer les facteurs ESG dans ses processus d'investissement : „This includes the implementation of ESG “minimum standards” rules based on ESG and controversy scores to review and potentially exclude underperforming issuers from AXA's portfolios. Moreover, ESG considerations as well as the transparency of the issuers are integrated in the internal credit risk analysis“. En outre, AXA a l'intention de décarboniser ses portefeuilles grâce au Green Impact Investment et aux Green Bonds, et avec l'Impact Investment, elle veut contribuer à la réalisation des UN-Sustainable Development Goals.

Selon la réponse aux nombreuses demandes d'assuré.e.s transmise à l'Alliance climatique (juillet-août 2021), des analystes internes et externes et des spécialistes du développement durable de toutes les unités d'AXA dans le monde surveillent en permanence les stratégies individuelles de plus de 8 000 entreprises et leur développement durable et peuvent ainsi identifier les risques et les opportunités potentiels. Dans ce processus, des ajustements d'investissement sont déterminés et communiqués directement aux gestionnaires d'actions et d'obligations, qui les mettent en œuvre au niveau du portefeuille. Concrètement, AXA exclut actuellement plus de 720 entreprises de son univers d'investissement.

- Ce système de reporting et de contrôle ESG a créé une bonne base pour un système de gestion plus étendu, basé sur l'ESG, pour la construction du portefeuille.
- Cependant, l'intégration ESG du groupe AXA au niveau des processus d'investissement semble encore reposer largement sur des normes d'une portée limitée pour la sélection/dé-sélection des entreprises.
- Il y a encore un manque de transparence quant à savoir si et dans quelle mesure elle préfère ou a l'intention de préférer les entreprises qui sont durables selon les critères ESG généralement acceptés, et si et dans quelle mesure elle réduit le nombre d'entreprises dans l'univers d'investissement en ne retenant pas ou en sous-pondérant les entreprises qui n'opèrent pas de manière durable.
- Il y a également un manque d'informations sur des objectifs qui amélioreront continuellement l'efficacité de leur investissement responsable au niveau du portefeuille.
- La question de savoir si son investissement responsable a un effet positif significatif par rapport à la pratique conventionnelle reste donc opaque.
- L'impact de sa politique de durabilité sur l'ensemble de la société devrait être renforcé par une pratique qui intervient de manière globale et durable dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement proprement dit.

### Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKE

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKE.

En tant que membre du groupe international AXA, AXA Suisse intègre depuis plusieurs années les risques climatiques dans sa politique d'investissement. La publication précitée Responsible Investment Policy (mars 2020) montre qu'en tant que membre de la Net Zero Asset Owner Alliance (voir ci-dessous), elle s'est engagée à respecter l'objectif climatique de l'Accord de Paris d'un maximum de 1,5°C d'ici 2050.

Comme les années précédentes, le groupe mondial AXA, en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur, a publié le Climate Report 2021 conformément aux recommandations de Task Force on Climate-related Financial Disclosures der G20 (TCFD) du G20.

### Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Conformément à la déclaration susmentionnée Investir durablement: qu'est-ce que cela signifie pour nous? de l'Asset Management d'AXA Suisse sont exclues, respectivement ont été successivement désinvesties : les sociétés minières avec une part de chiffre d'affaires du charbon >30% et les sociétés d'électricité avec une part de production d'électricité au charbon >30%; les producteurs d'huile de schiste et de sables bitumineux avec un chiffre d'affaires de l'extraction pétrolière >20%.

Sur la base des évaluations figurant dans le Climate Report 2021, p. 27, on constate qu'au niveau du Groupe AXA, le potentiel de réchauffement des obligations d'entreprise (3,6°C) et des actions (3,4°C) est pratiquement le même que les indices de référence mondiaux respectifs du marché. Agrégée sur les actions, les obligations d'entreprises et les obligations souveraines, l'empreinte CO2 en tant qu'intensité CO2 est de 179 t CO2eq/mio USD de chiffre d'affaires (entreprises) ou de PIB (souverains), tandis que celle du marché de référence est de 254 t CO2eq/mio USD de chiffre d'affaires (entreprises) ou de PIB (souverains) (page 37).

L'Alliance climatique s'abstient actuellement d'évaluer la compatibilité climatique des obligations souveraines. La raison en est l'absence toujours présente de méthodologies généralement acceptées et accessibles. Il convient toutefois de souligner que le potentiel de réchauffement des Obligations d'État d'AXA est nettement inférieur (2,3°C) à celui de la référence correspondante du marché mondial (3°C), et que l'intensité de CO2 (voir section ci-dessus) est inférieure de 30 %. Selon AXA, cela est dû à son exposition extraordinairement élevée aux obligations d'État françaises à forte proportion d'énergie nucléaire.

Selon le Climate Report 2021 (à partir de la page 41), le Groupe AXA a investi environ 16 milliards EUR dans le domaine de l'investissement à impact vert. Par rapport au volume total d'investissement d'environ 860 milliards d'euros, cela correspond à environ 1,9 %.

Aucune donnée n'est disponible au niveau des fondations collectives AXA, qui, selon les rapports annuels 2020 (voir rapport annuel représentatif 2020 de la Fondation AXA Prévoyance Professionnelle), investissent plus fortement dans des obligations suisses que le Groupe AXA (dans le portefeuille d'obligations, la répartition – en pourcentage des actifs – est la suivante : Suisse 16,5%, étranger 21%). En tout cas, la part des actions dans les pays industrialisés et les marchés émergents, pertinentes pour le climat, atteint un niveau très élevé, soit 27 % ensemble, alors que les actions suisses, relativement peu intensives en CO2, ne sont représentées qu'à hauteur de 3 %. La part de l'investissement à impact vert n'est pas non plus divulguée.

- On peut conclure que la priorité au niveau du Groupe AXA dans la prise en compte des risques climatiques est évidemment l' "Investor's Engagement" (voir ci-dessous).
- Par conséquent, la décarbonisation des actions et des obligations d'entreprise du Groupe AXA ne semble guère exister par rapport au marché mondial.
- La meilleure décarbonisation des investissements agrégés du Groupe AXA (c'est-à-dire incluant les obligations d'État) selon le Climate Report 2021 est probablement due au poids comparativement élevé des pays à faible émission de carbone (notamment la France).
- Au niveau des Fondations collectives AXA, selon les rapports annuels 2020, l'exposition des actions semble comparable à celle du Groupe AXA, car la proportion relative d'actions suisses à faible teneur en carbone est exceptionnellement faible. Cela signifie que les actions des Fondations collectives sont également investies pratiquement en ligne avec le benchmark mondial. Dans le cas des obligations (entreprises et États agrégés), la part de la Suisse est d'environ 45% (avec une répartition Etat/entreprise inconnue) et probablement plus élevée que pour le Groupe AXA. Par conséquent, l'intensité de CO2 agrégée (obligations nationales et étrangères, entreprises et États) pourrait être légèrement inférieure à celle du Groupe AXA.
- En conclusion, on peut postuler que si l'on considère tous les investissements dans des entreprises (obligations d'entreprises et actions), l'intensité de CO2 des fondations collectives AXA est à peine inférieure à celle du Groupe AXA.
- Le quota de 1,9 % du volume d'investissement du Groupe AXA dans le domaine de l'investissement à impact vert semble encore devoir être amélioré. Le quota des Fondations Collectives AXA est inconnu.

L'Alliance climatique s'abstient de considérer les mesures positives pour le climat dans le portefeuille immobilier. Ceci est dû au fait que les progrès dans ce domaine semblent encore difficiles à quantifier et comparer. Pourtant, il convient de mentionner qu'AXA Suisse (toutes les assurances pour les particuliers et les entreprises) dispose d'une politique de durabilité immobilière complète et tournée vers l'avenir qui semble progressive.

### Adhésion à des associations de développement durable

Le groupe AXA a signé les UN Principles for Responsible Investment. Il s'engage ainsi à prendre en compte les critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans la politique de placement et à établir des rapports en conséquence.

Par conséquent, depuis le début le Groupe AXA est membre direct avec le statut de "Participant" de la Climate Action 100+, des grands investisseurs mondiaux, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Son plan est de "travailler avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour s'assurer qu'elles minimisent et publient les risques, et qu'elles maximisent les opportunités offertes par le changement climatique et la politique climatique".

Comme membre de la coalition d'investisseurs Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), le groupe AXA s'engage à collaborer pour lutter contre le changement climatique et à mettre en oeuvre un avenir pauvre en carbone.

Le groupe AXA a signé le Montreal Carbon Pledge dès 2015, s'engageant ainsi à mesurer et publier l'empreinte carbone de ses placements.

Il est membre de la Science Based Targets Initiative, soutenue par les Nations unies. Environ 900 entreprises mondiales se sont ainsi déjà impliquées en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone en s'engageant sur une voie clairement définie, conformément à l'Accord de Paris sur le climat. Elles veulent publier dans quelle mesure et à quelle vitesse elles devront réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les 70 institutions financières qui y participent déjà sont déterminées à inciter les entreprises qu'elles financent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. En conséquence, elles s'engagent également à aligner leurs propres portefeuilles de crédits, d'assurances et d'investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Enfin, le groupe AXA est devenu membre de l'UN-Net Zero Asset Owner Alliance formée en septembre 2019, qui s'est engagée à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre dans ses portefeuilles d'investissement d'ici 2050 et ainsi à se conformer à l'objectif climatique d'un réchauffement maximal de 1,5°C.

Au niveau suisse, AXA est membre de Swiss Sustainable Finance.

### Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

#### Engagement comme AXA

Le groupe AXA publie périodiquement un Stewardship Report. Ceci montre que AXA est un facteur global efficace pour les Sustainable Development Goals des Nations Unies et pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. L'efficacité est présentée de manière transparente.

Avec la signature du 2021 Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis, organisée par la coalition mondiale The Investor Agenda, AXA envoie un signal fort aux gouvernements et aux responsables politiques de tous les pays. Plus de 450 investisseurs mondiaux, dont des investisseurs institutionnels de premier plan, appellent les gouvernements à combler le vide législatif, de plus en plus criant, pour atteindre l'objectif de 1,5°C fixé par l'Accord de Paris sur le climat.

## Engagement direct via Climate Action 100+

Comme mentionné ci-dessus, le Groupe AXA joue un rôle actif en tant que “Participant” à l’initiative mondiale Climate Action 100+ à partir du printemps 2021. Contrairement aux “supporters”, les investisseurs actifs en tant que “participants” seront impliqués dans le dialogue d’entreprise avec les entreprises convenues dans le cadre d’une division du travail avec leur propre représentation, discuteront des objectifs et des mesures pour atteindre les objectifs, et rendront compte des progrès réalisés. Comme le montre le Progress Report 2020 de Climate Action 100+, les premiers progrès sont évidents chez plusieurs entreprises. Le processus, les types d’engagement et les outils, les exigences en matière de contenu, les étapes et la mesure des progrès sont définis de manière transparente. Les exigences de fond comprennent l’intégration d’une gouvernance axée sur le climat dans les systèmes de gestion des entreprises (y compris l’alignement du lobbying pour soutenir les politiques favorables au climat), la divulgation des risques climatiques conformément aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20 (TCFD), et la définition d’une voie de décarbonisation à travers la chaîne de valeur qui soit conforme à l’objectif climatique de 2°C de l’Accord de Paris sur le climat.

## Droits de vote

La documentation sur le Proxy Voting du Stewardship Report 2019 et du Stewardship Report 2020 indique un bon pourcentage de votes contre les propositions de la direction et l’approbation de résolutions soumises par des actionnaires, ainsi que l’inclusion de questions ESG. L’exercice des droits de vote via le prestataire de services ISS (International Shareholder Services) est documenté de manière transparente.

### Commentaire de l’Alliance Climatique

- L’évaluation 2019 et 2020 pour savoir si AXA a voté en faveur du climat est disponible dans la fiche d’information allemande.
- La conclusion: le groupe AXA devrait exiger de manière plus cohérente que les entreprises se fixent des objectifs concrets pour une voie de décarbonisation compatible avec l’Accord de Paris.
- La cohérence entre les objectifs d’engagement de Climate Action 100+ et ses comportements de vote concrets reste à améliorer.

## Mesure de l’empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Conformément à la Responsible Investment Policy (mars 2020), des métriques de carbone sont intégrées dans les décisions d’investissement. De plus, le groupe AXA prévoit de développer des

méthodes de mesure pour mettre ses investissements de portefeuille en conformité avec l’Accord de Paris sur le climat. Les méthodologies seront continuellement perfectionnées.

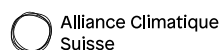
## Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

Dans le cadre de l’UN-Net Zero Asset Owner Alliance, le groupe AXA s’est engagé sur l’objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre de ses portefeuilles d’investissement d’ici 2050 et donc sur l’objectif climatique d’un réchauffement maximum de 1,5°C. AXA s’est également engagée à éliminer complètement l’énergie du charbon (mines et production d’électricité) d’ici 2030 dans les pays industrialisés (UE et OCDE) et d’ici 2040 dans les autres pays. Enfin, dans la Responsible Investment Policy (mars 2020), le groupe AXA signale qu’il pourrait exclure d’autres secteurs ayant un impact négatif sur le climat, en plus de ceux déjà décidés (charbon, production de pétrole non conventionnel).

### Commentaire de l’Alliance Climatique

- Toutefois, il manque encore des objectifs immédiats pour la décarbonisation conséquente du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie de toutes les entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle d’affaires durable axé sur les énergies renouvelables.

L’Alliance climatique s’abstient de considérer les mesures positives pour le climat dans le portefeuille immobilier. Ceci est dû au fait que les progrès dans ce domaine semblent encore difficiles à quantifier et comparer. Pourtant, il convient toutefois de noter qu’AXA Suisse (toutes les assurances pour les particuliers et les entreprises) s’est engagée à atteindre l’objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d’ici 2050 dans sa politique de durabilité immobilière.



## Conclusion:

Avec la suppression des producteurs de charbon et des entreprises mixtes avec un chiffre d’affaires en charbon supérieur à 30 %, des fournisseurs d’électricité à plus de 30 % de charbon et des producteurs d’huile de schiste et des sociétés de l’extraction de sables bitumineux avec un chiffre d’affaires supérieur à 20 % provenant de ces exploitations extrêmes, le groupe AXA et les Fondations collectives AXA ont pris de nouvelles mesures de décarbonisation des portefeuilles d’entreprises.



## Tendance 2018-2021:

Évaluation: nettement mieux

- Avec l'exclusion des entreprises impliquées dans la production de charbon et d'électricité et dans l'extraction de sables bitumineux et de schistes, particulièrement nocive pour le climat et l'environnement, ainsi que son leadership en matière d'engagement, le groupe AXA est l'un des acteurs mondiaux de la réorientation des flux financiers compatible avec l'Accord de Paris.
- Cependant, dans le contexte de l'exercice des droits de vote, il manque une exigence totalement cohérente pour des objectifs de décarbonisation compatibles avec l'Accord de Paris.
- Il reste à décarboniser le portefeuille de manière rigoureuse et en temps utile, en commençant par la sortie de toutes les entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle d'affaires durable axé sur les énergies renouvelables.
- En particulier, les gestionnaires de fortune du groupe AXA devraient intégrer efficacement les critères ESG au niveau du processus d'investissement dans les entreprises, afin que les portefeuilles soient construits de manière démontrable selon des critères ESG positifs de grande portée et avec des mesures drastiques de réduction des émissions de CO2.